

*En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille*

**Liste des enfants et des jeunes adultes vivant au Luxembourg qui sont accueillis,  
placés en institution ou en famille d'accueil au Luxembourg ou à l'étranger**

**au 1<sup>er</sup> avril 2024**

***Children and young adults in alternative care***

---

**Institutionnel** (*Residential care*)

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

16 organismes accueillent 390 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 283 placements judiciaires (72.56 %) et 107 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

3 organismes accueillent 27 enfants et jeunes adultes en accueil urgent, en situation de crise psychosociale aigüe (dont 13 placements judiciaires (48.15%) et 14 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés auprès du Centre socio-éducatif de l'État CSEE

CSEE (Schrassig, Dreibern et Bourglinster) accueillent 50 mineurs (m/f) (dont 49 placements judiciaires (98 %) dont 12 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés auprès de l'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse AITIA

AITIA accueille 43 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 40 placements judiciaires (93,02 %) et 3 accueils volontaires.

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées<sup>1</sup>

111 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée de « jour et nuit » dont 70 placements judiciaires (63.06 %) et 41 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

153 enfants DPI/MNA dont 150 accueils volontaires.

G. Enfants et jeunes adultes dans un petit groupe

6 organismes accueillent 70 enfants et jeunes adultes dans un petit groupe (dont 66 placements judiciaires (94.29 %) et 4 accueils volontaires).

H. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

65 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger dont 34 placements judiciaires (52.31 %) et 31 accueils volontaires.

**TOTAL :**            **921 enfants et jeunes adultes**  
                         570 placements judiciaires (61.89 %)  
                         351 accueils volontaires

---

<sup>1</sup> Tous les prestataires de l'accueil psychothérapeutique jour & nuit

## **Accueil en famille** (*Foster care*)

### I. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

553 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil « jour & nuit ») dont 273 sont accueillis auprès de leur famille proche. 440 placements judiciaires (79.57 %) et 113 accueils volontaires.

### J. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

38 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 25 placements judiciaires (65.79 %) et 13 accueils volontaires.

**TOTAL :**            591 enfants et jeunes adultes  
465 placements judiciaires (78,68 %)  
126 accueils volontaires

## **Institutionnel et Accueil en famille**

1512 enfants et jeunes adultes  
1035 placements judiciaires (68.45 %)  
477 accueils volontaires

**60.91 % enfants et jeunes adultes en institution**

**39.09 % enfants et jeunes en accueil en famille**

## Autres situations

### Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

461	Jeunes adultes en SLEMO (logement encadré)
1	Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour
12	Enfants et jeunes adultes en institution spécialisée « jour » <sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Tous les prestataires de l'« Accueil psychothérapeutique de jour »